

- REUNION PUBLIQUE PARENTS - PERISCOLAIRE RESTAURANT SCOLAIRE

Salle Conseil Mairie

7 Septembre 2022 – 20h30

Olivier Biaggi – Anne Sophie Loridan – Florence Audon –
Sandrine Martelot - Laurent Delabie

Ordre du Jour

- Présentation Générale
- **Périscolaire**... Equipe/ Règlement / Présentation & partage programme
- **Restauration scolaire**...Equipe/ Règlement / Présentation & Protocole
- Portail Famille (commun au 2 services)
- En synthèse
- Foire Aux Questions (FAQ) « type » & Echanges
- Informations diverses



Reglement
estauration Scolair



Reglement
Périscolaire



Dossier
Inscription



Mémo Portail
Famille



RAPPEL

Periscolaire.orlienas.epm@gmail.com

Mails du quotidien

scolaire@orlienas.fr

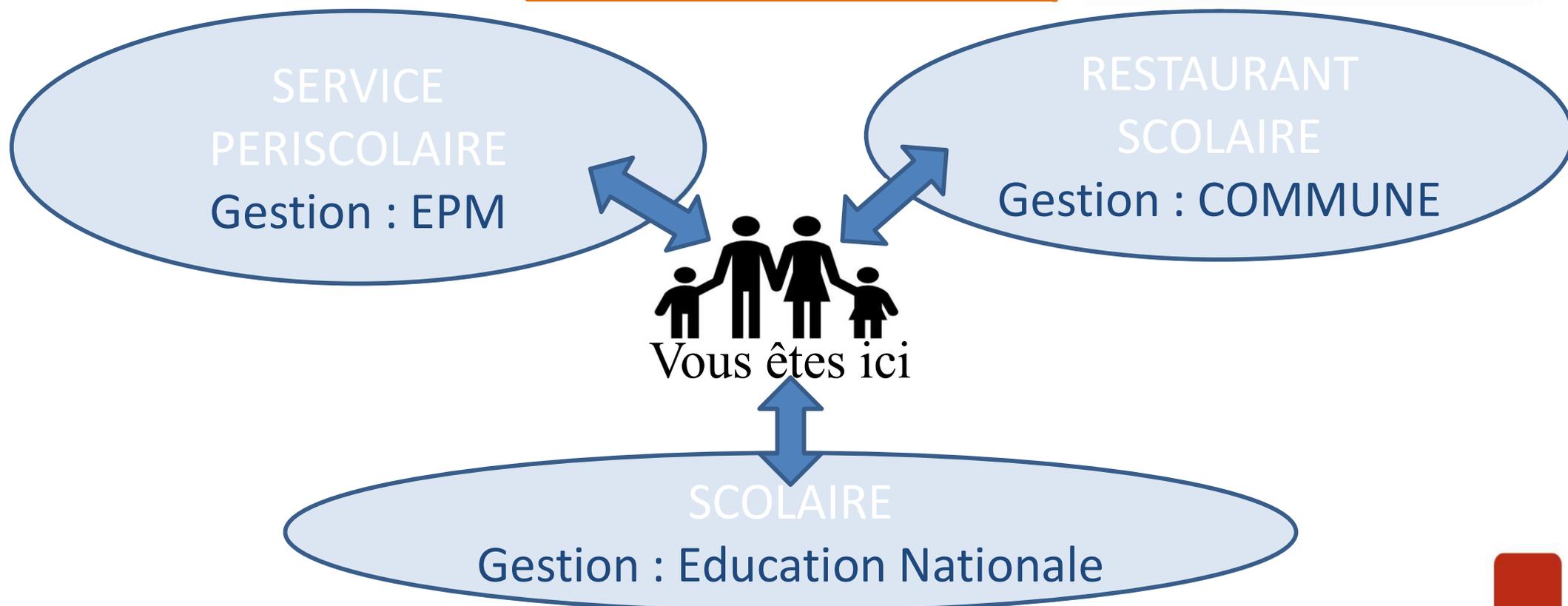
Le Periscolaire

- ✓ Réservation Propre au service
- ✓ Facturation propre au service
- ✓ Tarifs décidés par la commune
- ✓ Délégation Gestion EPM
- ✓ Contact dédié: S Martelot

1. Un **Dossier Unique** inscription complet (EPM)
2. Réservation* sur le **portail Famille**
3. **Renouvellement** inscription (novembre)

Le Restaurant Scolaire

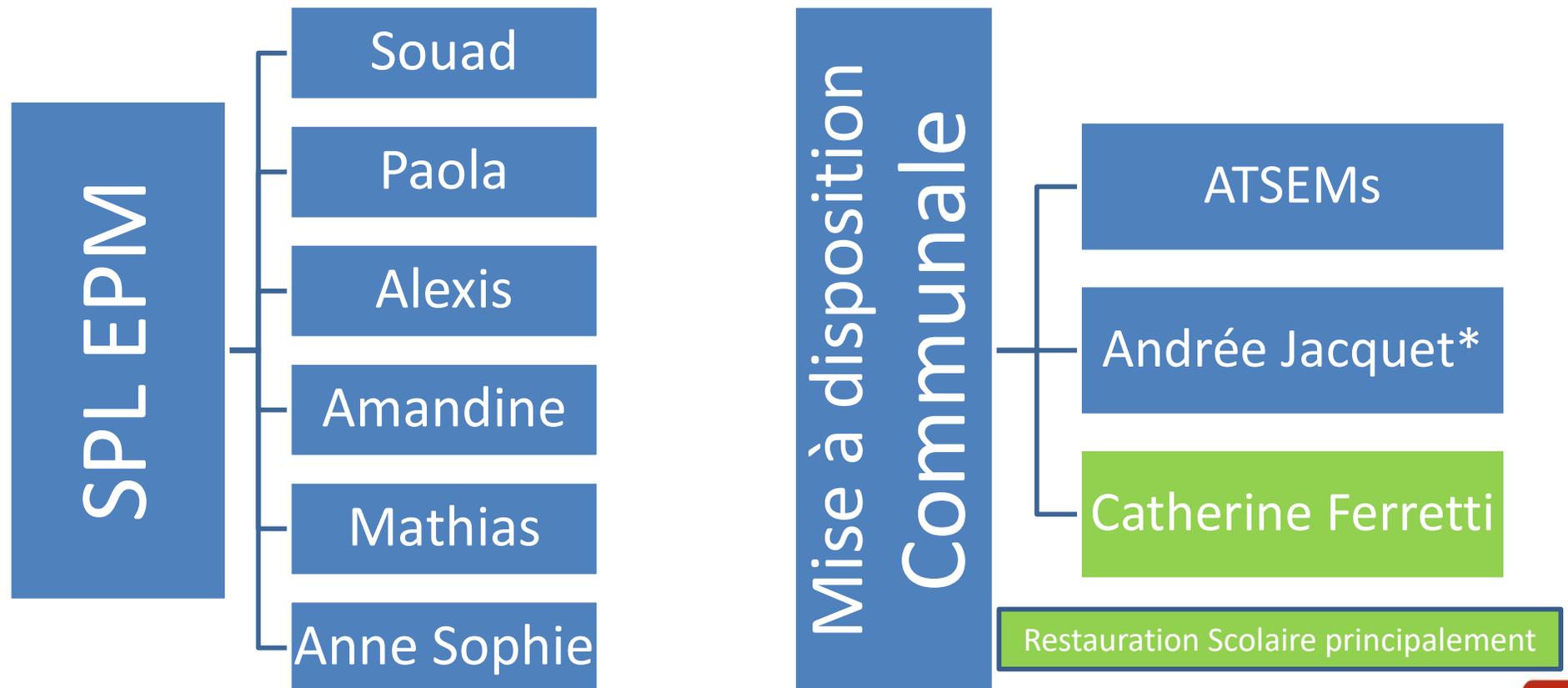
- ✓ Réservation Propre au service
- ✓ Facturation propre au service
- ✓ Tarifs décidés par la commune
- ✓ Gestion Personnel Communal
- ✓ Contact dédié: V Dorchies
- ✓ * Si PAI alimentaire rencontre élue avant toute réservation



DIRECTRICE

☐ Sandrine Martelot

- periscolaire.orlienas.epm@gmail.com
- **06.27.67.39.29** (sur tous les temps périscolaire 7h30 à 18h30)
- Inscription.alsh.epm@gmail.com (*pour Inscription initiale et dossier*)



*100% mise à disposition EPM

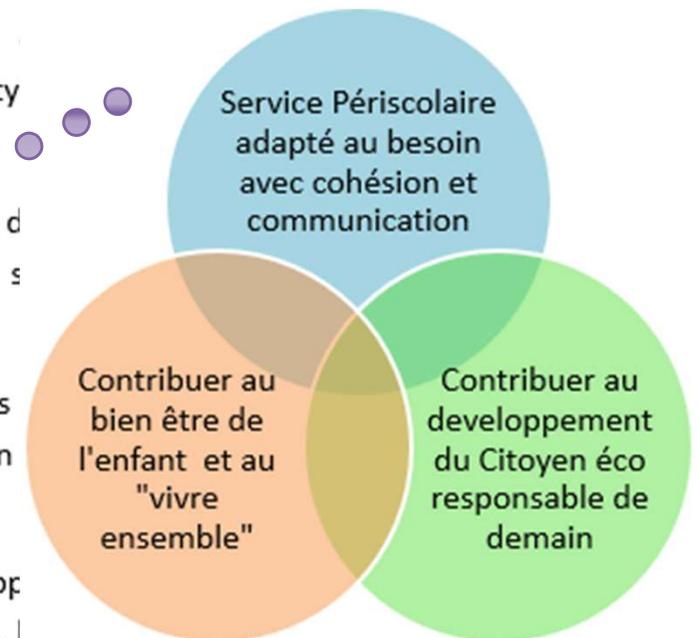
Périscolaire - PEDT

	7H30	8H20	8H30	11H20	11H30	13H20	13H30	16H20	16h30	17H30	18H30
LUNDI	ACCUEIL		ENSEIGNEMENT		REPAS - ACTIVITES PERISCOLAIRES		ENSEIGNEMENT			ACTIVITES PERISCOLAIRES - ACCUEIL	
MARDI	ACCUEIL		ENSEIGNEMENT		REPAS - ACTIVITES PERISCOLAIRES		ENSEIGNEMENT			ACTIVITES PERISCOLAIRES - ACCUEIL	
MERCREDI		ACTIVITES EXTRASCOLAIRES - SPL EPM									
JEUDI	ACCUEIL		ENSEIGNEMENT		REPAS - ACTIVITES PERISCOLAIRES		ENSEIGNEMENT			ACTIVITES PERISCOLAIRES - ACCUEIL	
VENDREDI	ACCUEIL		ENSEIGNEMENT		REPAS - ACTIVITES PERISCOLAIRES		ENSEIGNEMENT			ACTIVITES PERISCOLAIRES - ACCUEIL	

Arrivée le matin max 8h05

Enfant récupéré max 18h30

- Proposer des activités, projets sur les thématiques de **l'intergénérationnelle**, **développement durable**, **éducation aux loisirs sportifs**, associant d'autres acteurs du type associatif si possible. Les trois thèmes doivent être développés chaque année
- Développer **le vivre ensemble** en travaillant sur la sociabilité, compréhension et respect des règles de la vie en société, apprendre à se confronter à la différence, surmonter ses appréhensions
- Le **développement de l'enfant** se fera de manière ludique en tenant compte des capacités de chacun, en faisant découvrir des activités artistiques, culturelles, scientifiques, sportives... afin de développer également leur **riche et créativité et inventivité**.
- Mettre **la communication** au cœur du projet éducatif de la commune : développer l'apprentissage **du partage et de la transmission** entre : les enfants, les professionnels, les parents, les partenaires, les élus...
- Permettre aux enfants de devenir des futurs éco **citoyens** avec des activités qui seront dans le partage avec des **acteurs locaux**, et permettre la **connaissance du territoire communal** et de la **communauté de communes**.



→ Garderie périscolaire (tarifs indiqués par accueil et par personne) :

Périodes	Tranches de quotient familial						
	< 300	301 à 550	551 à 700	700 à 900	901 à 1250	1251 à 1550	> 1550
Matin - Entre 7h30 et 8h20 :	1,40 €	1,60 €	1,80 €	2,00 €	2,95 €	3,35 €	3,40 €
Après-midi - Entre 16h30 et 17H30 :	1,40 €	1,60 €	1,80 €	2,00 €	2,95 €	3,35 €	3,40 €
Après-midi - Entre 17h30 et 18h30 :	0,60 €	0,60 €	0,60 €	0,60 €	0,70 €	0,75 €	0,80 €
Midi - Entre 12h30 et 13H30 :	0,60 €	0,70 €	0,80 €	0,80 €	0,90 €	1,00 €	1,00 €

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

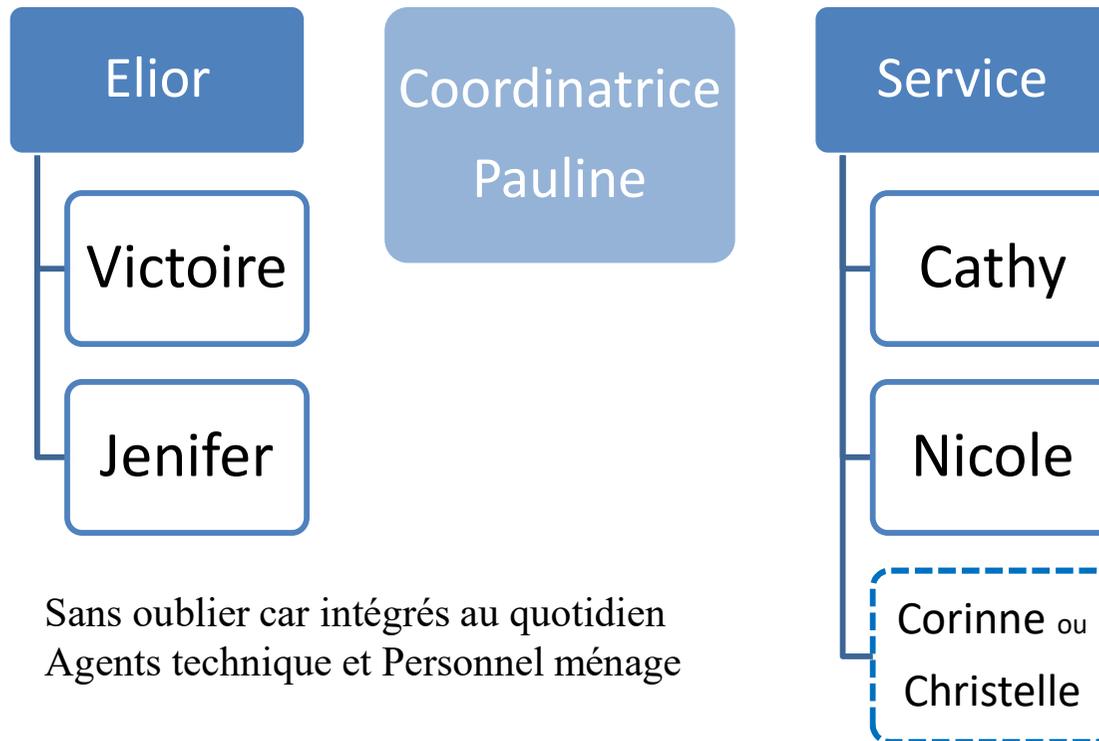
- Être scolarisé sur la commune et être âgé de 3 ans révolus pour les temps de midi et du matin, pour le soir être âgé de 4 ans révolus.
- Avoir rempli le dossier annuel d'inscription valable du 1^{er} janvier au 31 décembre (fournir la copie du carnet de vaccination et PAI si concerné)
- Avoir fourni les justificatifs de quotient familial de l'année en cours (quel que soit le quotient) de la CAF ou MSA.
- Avoir accepté le présent règlement.
- Avoir réglé l'adhésion à la SPL EPM. Cette somme restera acquise, même en cas de départ en cours d'année.

ADMINISTRATIF RESTAURATION SCOLAIRE

□ Véronique Dorchies

➤ scolaire@orlienas.fr

➤ 04.72.31.84.83 (mardi au vendredi)



Sans oublier car intégrés au quotidien
Agents technique et Personnel ménage

NOUVEAUTE 2022-23:
*Mise en place d'une
coordinatrice sur temps de
midi, en poursuivant la volonté
d'améliorer ce temps
charnière du midi*

*Maintien AESH en renfort sur
1° service à date*



- ELIOR est notre partenaire Restauration scolaire (fin Contrat 08/2024)
- Une Cheffe : **Victoire** et **Jenifer** pour l'assister
- Contrat avec un objectif sur 3 axes:
 - **La santé et plaisir de vos enfants**, des futurs éco-citoyens
 - **Une alimentation durable re-connectée au monde agricole « local »**
 - **Avoir un partenaire et améliorer la communication**
- Une question / une problématique propre à la restauration scolaire (**cas allergie alimentaire à remonter par les parents**) => scolaire@orlienas.fr
 - Entretien téléphonique / rencontre pour échanges avec Adjoint et/ou Conseillère déléguée



EXTRAIT REGLEMENT RESTAURANT SCOLAIRE

→ **Restauration scolaire** (tarifs indiqués par repas et par personne) :

	Tranches de quotient familial						
	< 300	301 à 550	551 à 700	700 à 900	901 à 1250	1251 à 1500	> 1550
Repas enfants :	2,20 €	2,60 €	2,90 €	3,10 €	4,5 €	4,75 €	4,80 €
Accueil sans repas d'un enfant bénéficiant d'un PAI	0,80 €	0,90 €	1,00 €	1,20 €	2,05 €	2,35 €	2,40 €
Repas personnel communal :	5,20 €						
Repas autres adultes :	6,60 €						

Article 3 – Inscriptions

Afin de pouvoir bénéficier du repas servi au restaurant scolaire, tout enfant doit être préalablement et obligatoirement inscrit.

L'inscription se fait chaque fin d'année civile via un dossier unique avec le service périscolaire, envoyé par la société Enfance Pays Mornantais.

Le dossier est disponible et téléchargeable sur le site d'Enfance en Pays Mornantais www.spl-epm.fr ou sur le site de la commune www.orlienas.fr.

Le dossier est ensuite à retourner par mail à l'adresse : inscription.alsh.epm@gmail.com ou à déposer dans la boîte aux lettres d'**Enfance en Pays Mornantais**.

Le dossier d'inscription comprend :

- Une fiche de renseignements dûment complétée et mise à jour,
- Le justificatif de quotient familial de la Caisse d'Allocations Familiales datant de moins de 2 mois (par défaut le tarif de la tranche maximum sera appliqué)

- Le protocole sanitaire est **plus exigeant sur le temps de cantine**
 - Merci aux parents de **prendre en compte les menus et échanger avec les enfants en amont du repas**
 - A compter de la rentrée 2022/2023
 - **Maintien des zones avec gestion par groupe / classe** en cohérence avec le temps périscolaire
 - **Dispositif plateau « à table » pour les maternelles**
 - **Elargissement du dispositif plateau « porté » au cycle 2** (intégration progressive des CP) **en plus de participer au tri et débarrassage**
 - **Aération et gestion sanitaire** selon protocole
 - **Recherche de toute amélioration possible continue** en respectant le protocole et la gestion des flux entrée/sortie - temps de repas
 - ⚠ – **Contrainte espaces identique ... Réagencement tables pour hausse capacité**
 - Repas emporté qu'en dernier recours **suivant évolution sanitaire**
 - Possibilité de poursuivre la présence de parents en mode « vis ma vie » sur inscription (suivant communication de la commune)
- 

Accueil | MES INSCRIPTIONS | École | sur l'année

Mon enfant ZZ Année 2021-2022 Péri scolaire Orliénas

Bien choisir les structures Orliénas

- Péri scolaire Orliénas
- Restauration scolaire Orliénas
- Péri scolaire Orliénas
- Periscolaire St Maurice
- Restauration scolaire Chabanière
- Péri scolaire St Didier et St Sorlin

Bonjour, Lorsque vous inscrivez votre enfant sur le temps de midi péri scolaire, nous vous rappelons qu'il est également nécessaire de réserver son repas (ou PAI) dans la structure Restauration Orliénas. Merci

Message pour temps de midi en attendant évolution application

Voici l'état de mes réservations à ce jour

Septembre 2021

	J	V	S	D	L	M	Me	J	V	S	D	L	M	Me	J	V	S	D	L	M	Me	J	V	S	D	L	M	Me	J
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Matin Orlienas																													
Midi Orlienas																													
Soir Orlienas 16h30-17h30																													
Soir Orlienas 17h30-18h30																													

16h30 – 17h30

17h30 – 18h30 à cocher si votre enfant reste après 17h30

NON DISPONIBLE DISPONIBLE RÉSERVÉ COMPLET DEMANDÉ REFUSÉ ANNULÉ

Modification



Mr et Mme XY
vendredi 27 août 12:06

- MON FOYER
- MES INSCRIPTIONS
- MON COMPTE
- MES DOCUMENTS

Accueil | MES INSCRIPTIONS | École | sur l'année

Mon enfant ZZ

Année 2021-2022

Restauration scolaire O

DOUBLE COCHE ? = Réservation créneau midi sur Structure Péri-scolaire ET Restauration Scolaire Orlienas pour chaque enfant. Le Tarif PAI ne doit être coché que si les parents ont soumis un PAI à la commune

Septembre 2021

	J	V	S	D	L	M	Me	J	V	S	D	L	M	Me	J	V	S	D	L	M	Me	J	V	S	D	L	M	Me	J
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Repas Enfant Orlienas																													
Accueil sans repas enfant avec PAI Orli																													

NON DISPONIBLE DISPONIBLE RÉSERVÉ COMPLET DEMANDÉ REFUSÉ ANNULÉ



A noter et à se rappeler ...

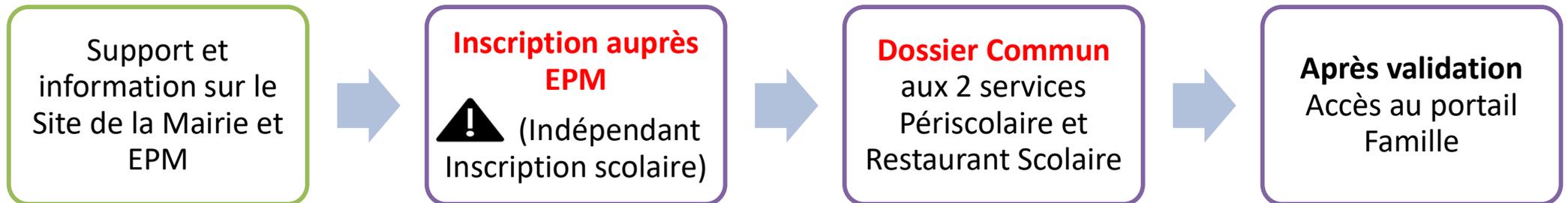
- **Coordinatrice Restauration scolaire (07 64 08 75 81)***
* Hors gestion réservation et Seulement si problématique lors du service ou pour mentionner attention ponctuelle particulière pour votre enfant
- **Rajout d'animateurs avec hausse effectif (midi et créneau 1 soir)**
- **Rappel Prélèvement pour la restauration scolaire**
- **Commission Cantine ouverte** (avec parents délégués et volontaires)
- **Contrat temporaire avec AESH** pour accompagner les 3 ans
- **Etude Augmentation des tarifs** (inflation et augmentation couts)
- **App'Table** pour mieux s'informer 
- **Réduction des déchets et augmentation Tri**
- **Participation avec inscription au repas** pour parents volontaire
- **Règlement Périscolaire** notamment pour le **créneau du soir**
- **Protocole COVID: ajustement suivant évolution**



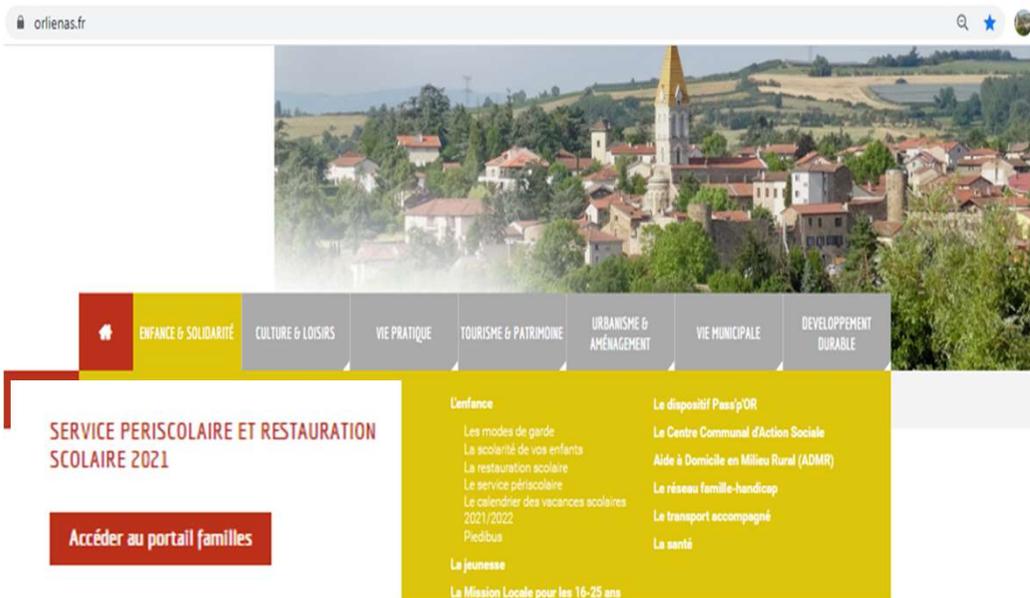
- J'arrive sur la commune et je souhaite inscrire mon enfant au 2 services périscolaire et restaurant scolaire, je me renseigne auprès de...
 - EPM, Sandrine Martelot et Véronique Dorchies
- Je retire mon dossier unique d'inscription au 2 services auprès de ...
 - EPM, aucune réservation n'est possible aux 2 services sans un dossier complet
- Mon enfant a un PAI alimentaire, j'en ai parlé à la directrice de l'école, cela suffit ?...
 - Non, j'écris à scolaire@orlienas.fr pour avoir un RDV bien en amont de toute réservation de repas
- Je n'oublie pas de faire une double coche pour midi et je fais mes réservations sur le ...
 - Portail Famille en réservant avec le plus d'anticipation possible
- Pour faire mes réservations sur la semaine suivante j'ai jusqu'à ...
 - vendredi 11h59 de la semaine en cours
- Si j'ai besoin d'un renseignement concernant le périscolaire je m'adresse à ...
 - Sandrine Martelot periscolaire.orlienas.epm@gmail.com ou EPM
- Si j'ai un besoin d'un renseignement concernant le restaurant scolaire (en dehors du dossier d'inscription) je m'adresse à ...
 - Véronique Dorchies ou scolaire@orlienas.fr



- Je souhaite inscrire mon enfant pour bénéficier du service Périscolaire / Restaurant scolaire ?



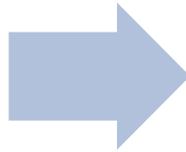
L'inscription et un dossier complet sont OBLIGATOIRES avant toute demande de réservation Service Périscolaire et/ou Restauration Scolaire



FAQ – Déjà Inscrit ?

- Je souhaite inscrire un second enfant, modifier mon dossier ?

Ecrire / téléphoner à **EPM**



Si modification impactant prise repas
écrire en plus à V Dorchies

- Combien de factures à régler ?

Il y a **2 factures par mois**
(**EPM et Commune**)



Pour EPM paiement:
Par prélèvement / chèque



Pour Commune paiement:
Par **prélèvement** / chèque /
CB en ligne

- Date limite pour réserver?

Réservation des
créneaux **sur le**
portail à faire pour
chaque Enfant



Utiliser structure
« **Périscolaire**
Orlienas » **ET**
« **Restauration**
scolaire Orlienas »



Pour le midi:
Réservation à faire
sur Périscolaire **ET**
Restauration
scolaire



Toute Réservation doit se
faire au plus tard le
vendredi 11h59 pour la
semaine suivante



FAQ – Gestion au quotidien?

- Mon enfant va être absent dans la journée (maladie...)?

Téléphoner à S MARTELOT
dès 7h30 et avant le créneau
du jour qui a été réservé
(Prévenir également l'école)



Le pointage sera
corrigé sur les 2
structures Périscolaire
et Restauration scolaire



Ecrire un mail à V Dorchies
pour l'absence sur le repas
(gestion facturation)

- Je souhaite réserver sur toute l'année ?

L'inscription est annuelle du
1° janvier au 31 décembre



Possibilité de réserver (à
privilégier) sur 2022 jusqu'au
vacances scolaires de Noel



Réservation sur 2023 de
janvier à juillet après
Inscription effectuée fin
d'année 2022 (mail EPM à
venir)

- Une problématique de réservation ?

Si la réservation n'est pas
faite, l'enfant ne peut pas
être pris en charge – bien
vérifier vos réservations
chaque semaine pour au
moins la semaine suivante



Une erreur ?
Si il s'agit du service
périscolaire => S'adresser à S
Martelot (voir contact)



Une erreur ?
Si il s'agit du service
Restauration scolaire (repas)
=> S'adresser à V Dorchies
(voir contact)



FAQ – Gestion au quotidien?

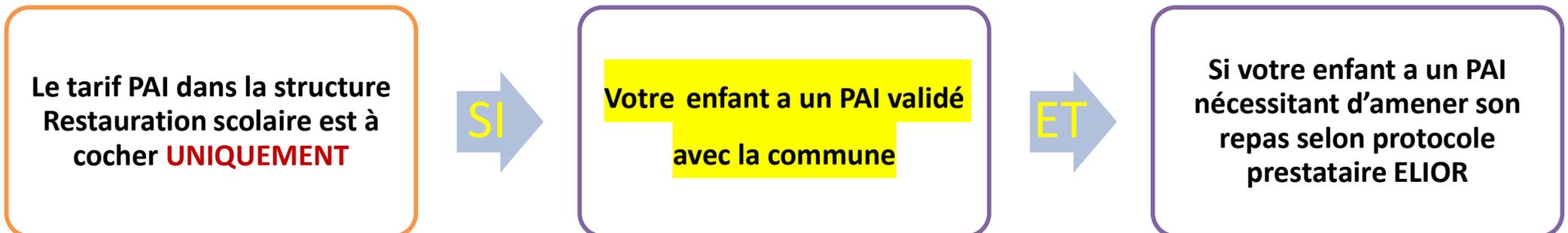
• Mon enfant a une allergie alimentaire ?



• Le créneau que je souhaite réserver est rouge?



• Tarif PAI pour qui?





A vos questions



Merci pour votre participation

Rappel : Projet extension Groupe Scolaire ...

Rappel : Partenaires Sou des écoles/Parents délégués...bénévoles et volontaires

Rappel : 4 parcours Piedibus avec animaux en vedette...info site Mairie et contact parents délégués

Information Travaux Voirie : Grand Champ / 7 chemins



A votre écoute

Anne-Sophie LORIDAN



Déléguée Scolaire Périscolaire

Brigitte BERT



Laurent DELABIE



Alain ZUCCA



3ème Adjoint en charge du
Scolaire, du Périscolaire, de la
Jeunesse et des Séniors

Florence AUDON



Déléguée Vie Associative

